



Assemblée

Distr. générale
13 décembre 2021
Français
Original : anglais

Vingt-sixième session

Kingston, 13-15 décembre 2021*

Point 20 de l'ordre du jour

Questions diverses

Décision de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins concernant les décisions adoptées en 2020 et 2021 selon la procédure d'approbation tacite

L'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins,

Rappelant qu'il lui a été impossible de se réunir en présentiel durant la vingt-sixième session en 2020 et au début de 2021 en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19),

Ayant convenu qu'elle était en mesure de prendre, compte tenu des circonstances, les grandes décisions qui s'imposaient pour permettre à l'Autorité internationale des fonds marins de progresser dans ses travaux,

Ayant également convenu d'adopter les décisions sur les questions urgentes selon la procédure d'approbation tacite tant que la pandémie de COVID-19 empêchait la tenue de réunions en présentiel au siège de l'Autorité,

Rappelant que, selon la procédure d'approbation tacite, les décisions sont réputées adoptées si aucune objection n'est formulée dans les 72 heures suivant le dépôt du projet d'adoption,

Rappelant également que sa présidence, à chaque fois qu'une décision devait être adoptée selon la procédure d'approbation tacite, en a informé les membres par lettre, ladite lettre étant publiée en outre sur le site Web de l'Autorité¹,

Soulignant que cette procédure a été utilisée dans des circonstances exceptionnelles et que son règlement intérieur n'en est pas modifié²,

Prend note des décisions qu'elle a adoptées selon la procédure d'approbation tacite, à savoir :

* Nouvelles dates des réunions en présentiel qui devaient initialement se tenir en juillet 2020, puis en juillet 2021.

¹ Toutes les lettres de la présidence de l'Assemblée sont consultables à l'adresse suivante : www.isa.org.jm/node/19747.

² ISBA/A/6.



- a) Décision du 15 octobre 2020 concernant la procédure d'adoption des décisions de l'Assemblée pendant la vingt-sixième session de l'Autorité dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ;
- b) Élection, le 29 octobre 2020, du Président de l'Assemblée³ ;
- c) Adoption, le 6 novembre 2020, de l'ordre du jour de l'Assemblée⁴ ;
- d) Décision du 6 novembre 2020 concernant l'organisation des travaux de la vingt-sixième session de l'Assemblée ;
- e) Élection à la vice-présidence⁵ ;
- f) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs⁶ ;
- g) Adoption, le 20 novembre 2020, d'un calendrier et des modalités d'organisation des travaux de la vingt-sixième session de l'Assemblée ;
- h) Élection destinée à pourvoir des sièges devenus vacants à la Commission des finances⁷ ;
- i) Décision du 26 novembre 2020 visant à nommer le musée de l'Autorité internationale des fonds marins en l'honneur de Nii Allotey Odunton⁸ ;
- j) Décision du 3 décembre 2020 concernant l'élection du Secrétaire général de l'Autorité⁹ ;
- k) Décision du 17 décembre 2020 relative au plan d'action de l'Autorité à l'appui de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable¹⁰ ;
- l) Décision du 17 décembre 2020 concernant l'application d'une approche programmatique au développement des capacités¹¹ ;
- m) Décision du 31 décembre 2020 concernant le budget de l'Autorité pour l'exercice 2021-2022¹² ;

³ Le Représentant permanent de la France auprès de l'Autorité internationale des fonds marins, Denys Wibaux, a été élu président de l'Assemblée pour la vingt-sixième session.

⁴ [ISBA/26/A/1](#).

⁵ Le 13 novembre 2020, la République dominicaine, le Nigéria et la Pologne ont été élus à la vice-présidence de l'Assemblée pour la vingt-sixième session ; le 23 novembre 2020, Nauru a été élu à la vice-présidence de l'Assemblée.

⁶ Le 13 novembre 2020, l'Afrique du Sud, le Canada, le Chili, le Costa Rica, l'Espagne, le Lesotho et la Tchéquie ont été nommés membres de la Commission de vérification des pouvoirs pour la vingt-sixième session de l'Assemblée ; le 8 janvier 2021, le Myanmar et le Sri Lanka ont été nommés membres de la Commission de vérification des pouvoirs.

⁷ Le 26 novembre 2020, Fujimoto Shoko (Japon) a été élue pour siéger jusqu'à l'expiration du mandat de Onuma Hiroshi (Japon) ; Philip Dixon (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) a été élu pour siéger jusqu'à l'expiration du mandat d'Ahila Sornarajah (Royaume-Uni) ; Fan Kejun (Chine) a été élu pour siéger jusqu'à l'expiration du mandat de Sun Zhi (Chine) ; Abderahmane Zino Izourar (Algérie) a été élu pour siéger jusqu'à l'expiration du mandat de Mehdi Remaoun (Algérie). Le 29 avril 2021, Eleanor Petch (Royaume-Uni) a été élue pour siéger jusqu'à l'expiration du mandat de Philip Dixon (Royaume-Uni) et Medard Ainomuhisha (Ouganda) a été élu pour siéger jusqu'à l'expiration du mandat de Duncan Laki (Ouganda).

⁸ [ISBA/26/A/15](#).

⁹ [ISBA/26/A/16](#).

¹⁰ [ISBA/26/A/17](#).

¹¹ [ISBA/26/A/18](#).

¹² [ISBA/26/A/19](#).

n) Décision du 3 mars 2021 relative à l'élection destinée à pourvoir les sièges devenus vacants au Conseil de l'Autorité, conformément au paragraphe 3 de l'article 161 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer¹³ ;

o) Décision du 6 juillet 2021 concernant la prorogation du mandat des membres actuels de la Commission des finances¹⁴.

*187^e séance
Le 13 décembre 2021*

¹³ [ISBA/26/A/20](#).

¹⁴ [ISBA/26/A/23](#).